

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



SEB Europe Equity Fund – un compartiment de SEB Fund 1

Class IC (EUR) (LU2158612528)

La Société de gestion, SEB Investment Management AB, fait partie de SEB Group.

Objectifs et politique d'investissement

SEB Europe Equity Fund vise à accroître la valeur de votre placement au fil du temps en surperformant l'indice de référence, tout en appliquant des normes de durabilité élevées. Le fonds investit au moins 85 % de ses actifs nets totaux dans des actions et des titres liés à des actions émis par des entreprises de toute taille et de tout secteur en Europe, ou négociés sur un marché réglementé européen.

L'équipe d'investissement gère les positions du fonds de manière active au moyen d'une stratégie quantitative qui intègre des thèmes de durabilité pour sélectionner les entreprises qui semblent offrir le meilleur potentiel de croissance du capital à long terme. Le fonds place les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cœur du processus d'investissement et cherche à influencer les entreprises sur les questions de durabilité par le biais de l'actionnariat actif.

Nous comparons le rendement du fonds au MSCI Europe Net Return Index, un indice européen avec réinvestissement des dividendes. La majorité des positions du fonds peuvent être des composantes de l'indice de référence. La stratégie d'investissement du fonds n'entend toutefois pas restreindre le degré de divergence des positions du fonds par rapport à son indice de référence.

Les actions et les instruments liés aux actions constituent la principale catégorie d'instruments financiers.

Le fonds peut utiliser des dérivés pour atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de couverture et à d'autres fins de gestion efficace du portefeuille.

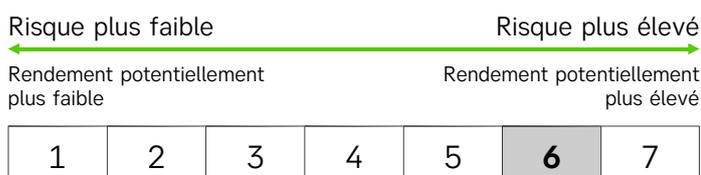
Le fonds suit la politique de développement durable de la société de gestion dans le cadre de ses investissements. Notre politique de développement durable est disponible à l'adresse suivante : <https://sebgroupe.lu/policies>. Pour obtenir des informations détaillées sur l'approche du fonds en matière de durabilité, veuillez consulter le Document d'information sur la durabilité du fonds dans la section Prix & Faits de notre site Internet.

En règle générale, l'investisseur peut acheter ou vendre des parts du fonds tous les jours ouvrables bancaires au Luxembourg, à l'exception du 24 et du 31 décembre.

La catégorie de parts est une catégorie de capitalisation.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 an(s).

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement exprime le rapport entre le risque et le rendement attendus au niveau du fonds. Plus le fonds se situe en haut de la grille, plus le rendement possible est élevé mais plus le risque de perdre de l'argent est élevé également. La catégorie 1 ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

La catégorie de risque est calculée à partir de données historiques ou d'une simulation de la performance historique lorsque les données historiques réelles s'avèrent insuffisantes. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des risques et rendements à venir.

Ce fonds appartient à la catégorie 6. Cela signifie que le risque lié à des variations de valeur des actifs du fonds est élevé. Cette catégorie peut évoluer avec le temps.

Les fonds d'actions sont en général soumis à de fortes fluctuations de valeur. Le fonds est exposé à l'Europe. Cela peut impliquer un risque quelque peu supérieur par rapport aux fonds affichant une diversification géographique plus étendue.

Les risques suivants ne sont pas entièrement pris en compte dans la classification ci-dessus mais ont néanmoins une influence sur la valeur du fonds :

Risque de contrepartie - si une contrepartie ne remplit pas ses obligations envers le fonds (par exemple, si elle n'effectue pas un paiement convenu ou ne livre pas les titres comme convenu).

Risque de liquidité - il est possible qu'il soit difficile de vendre certains actifs du fonds à un moment donné et à un prix raisonnable.

Risque opérationnel - le risque de perte lié par exemple à des dégradations systémiques, des erreurs humaines ou des événements externes.

Risque de change - le fonds investit dans des valeurs qui sont émises dans des devises autres que la devise dans laquelle le fonds est libellé. Le fonds est ainsi exposé à un risque de change lié aux fluctuations des devises.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,76 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	N/A

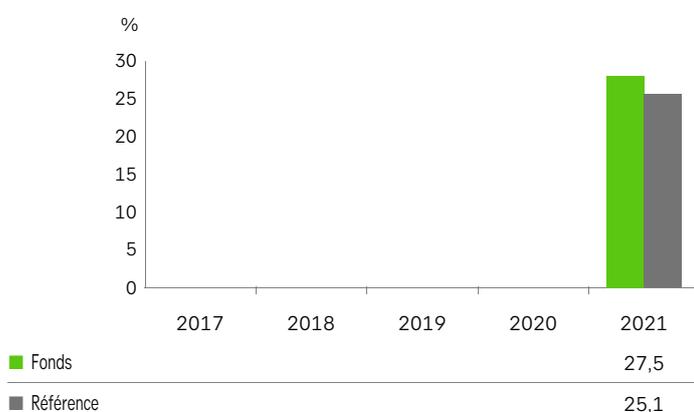
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent aux valeurs maximales. Dans certains cas, le montant à payer peut être inférieur. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à votre conseiller financier ou à votre distributeur. Les frais courants servent à couvrir les coûts de gestion du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution.

La Société de gestion peut prélever une commission de rachat supplémentaire pouvant représenter jusqu'à 2 % de la VNI des parts rachetées dans les six mois après leur émission.

Les frais courants sont calculés sur la base des frais de l'année civile 2021. Le montant peut varier d'une année à l'autre. Les frais courants n'incluent ni les commissions de performance ni les frais de transaction.

Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. De plus amples informations sur les frais figurent dans le chapitre correspondant du prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu.

Performances passées



Le fonds a été lancé en 1988. La catégorie de parts a été lancée en 2020. La totalité des frais et commissions est prise en compte dans le calcul des performances passées, hormis les frais d'entrée ou de sortie que vous êtes susceptible d'avoir payés à la souscription ou à la vente de parts du fonds. Les performances passées sont calculées en EUR.

La performance du fonds n'est pas le suivi d'indice.

La performance passée du fonds n'est pas une garantie de sa performance future.

Informations pratiques

Skandinaviska Enskilda Banken AB (publ), Luxembourg Branch est la banque dépositaire du fonds.

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel dans la langue de ce document ainsi que des informations sur les modalités de souscription, le montant d'investissement minimum et les valeurs liquidatives les plus récentes sur le site www.sebgroup.lu.

Le fonds est soumis à la réglementation fiscale applicable au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. La responsabilité de SEB Investment Management AB ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les clauses correspondantes du prospectus du fonds.

Le Document d'Informations Clé pour l'Investisseur (DICI) ne vise qu'une seule catégorie de parts du compartiment de SEB Fund 1 alors que le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels visent l'intégralité de SEB Fund 1.

En ce qui concerne les autres catégories de parts de SEB Europe Equity Fund vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, les

derniers rapports annuel et semestriel dans la langue de ce document ainsi que des informations sur les modalités de souscription et les valeurs liquidatives les plus récentes sur le site www.sebgroup.lu.

Vous pouvez convertir des parts du fonds/de la catégorie en parts d'un(e) autre compartiment/catégorie de SEB Fund 1. Le chapitre sur la conversion de parts dans le prospectus du fonds, disponible sur le site www.sebgroup.lu, fournit des informations plus détaillées.

L'actif et le passif de chaque compartiment de SEB Fund 1 sont séparés comme la loi le prescrit, ce qui implique que seul le bénéfice ou la perte de SEB Europe Equity Fund a une incidence sur votre investissement.

Une copie papier du document détaillé et à jour définissant la politique de rémunération de la Société de gestion, notamment la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, et indiquant l'identité des personnes responsables de leur attribution, peut être obtenue gratuitement au siège social de celle-ci et sur le site Internet <https://sebgroup.lu/policies>.

*Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. SEB Investment Management AB est agréée en Suède et réglementée par la Finansinspektionen.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 27/09/2022.*